



CARTE DES SENTIERS EN HIVER

RÈGLEMENTS D'HIVER

Les visiteurs doivent quitter le parc avant 16h30.
Il est strictement interdit de faire des feux.
Les chiens doivent être tenus en laisse en tout temps.

POUR UNE BALADE SÉCURITAIRE...

Prudence! Les sentiers ne sont pas patrouillés.
Partez tôt pour revenir à la clarté.
Apportez la carte des sentiers et consultez-la souvent.
Ne partez jamais seul.
Avertissez quelqu'un de votre sortie.
Utilisez seulement les sentiers balisés par le parc.
Ne vous aventurez pas sur les berges de la rivière.

EN CAS D'URGENCE COMPOSER LE 911

SENTIERS D'HIVER

SECTEUR MURPHY

📍 **La Rivière** Durée : entre 1h et 1h30
Aller-retour : 2 km

📍 **Le Lièvre/Le Portage**
Durée : entre 1h30 et 2h
Boucle : 3 km

SECTEUR BARRAGE

📍 **La Marmite** Durée : entre 30 et 45 min
Aller-retour : 1 km

📍 **Le Doré/Le Portage/Vers la passerelle**
Durée : entre 1h15 et 1h45
Boucle : 2,5 km

📍 **La Grande Chute/La Rivière**
Durée : entre 3h et 3h30
Aller-retour : 6 km

LÉGENDE

	Accueil et administration		Ligne haute tension
	Stationnement		Barrage hydroélectrique
	Toilettes		Bâtiment historique
	Abri de pique-nique		Marmite
	Belvédère		Chutes et rapides
	Intersection de sentier		Pont
			Chemin d'accès

Sentiers

Sentiers d'hiver balisés
Pictogramme de raquettes 📍

Sentiers existants non balisés
Non recommandés

